

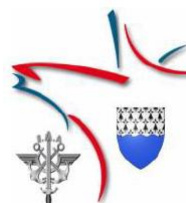
75ème anniversaire du débarquement de Normandie et des combats de la Libération



2ème édition du Relais du souvenir Morbihan 1944-2019



5 Juin 2019



Présentation du projet

Rappel

La première édition du **Relais du Souvenir** a été organisée entre le 9 et le 11 novembre 2018 dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Cette course pédestre organisée pendant trois jours avait parcouru 200 kilomètres et relayé 30 communes du Morbihan. Soutenue par le Comité départemental de la fédération sportive de la police nationale, le Relais avait notamment transité par les 3 villes-garnisons du département en 1914 : Lorient, Pontivy et Vannes.

A chacune des étapes, un arrêt était marqué par les coureurs au monument aux morts devant lequel une courte cérémonie du souvenir était organisée en présence des élus et de scolaires.

Les étapes variaient entre 4 et 10 kilomètres. Les équipes de relayeurs étaient constituées de représentants du personnel de la préfecture, de policiers, gendarmes, pompiers, militaires en activité, blessés de guerre et pupilles de la Nation.

La course était organisée au profit du Bleuet de France. Mille euros avaient été ainsi collectés pour venir en aide aux ressortissants de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Le Relais du Souvenir en 2019

Dans le cadre des commémorations du **75ème anniversaire du débarquement et de la Libération**, le Relais du Souvenir a souhaité renouveler son action le **5 juin 2019** afin de rappeler la mémoire des soldats de la France Libre parachutés dans le Morbihan à partir du 5 juin 1944, rendre hommage au sacrifice des résistants et rappeler les combats qui marquèrent la libération du département.

Partie de Trédion, la course s'achèvera le 5 juin au soir à Saint-Marcel, commune martyr du département, fortement marquée par les combats et les représailles allemandes au mois de juin 1944.

Les communes relayées seront les suivantes :

- **Trédion** (départ)
- **Plumelec** (grande cérémonie)
- **Billio**
- **Guéhenno**
- **Guégon**
- **Lizio**
- **Sérent** (cérémonie en hommage au policier Robert Vandorme)
- **Saint Marcel** (grande cérémonie)

Devant chaque monument ou stèle, les coureurs du relais s'arrêteront quelques instants en hommage aux parachutistes de la France Libre, résistants ou civils victimes de la barbarie nazie.

Le comité d'organisation

Le comité d'organisation est placé sous la présidence de M. Alain JOANNIC, agent de la Préfecture du Morbihan

Il est assisté des personnes suivantes :

Responsable « Logistique-Finances » : M. Xavier EMANUELLI, président du comité départemental du Morbihan de la fédération sportive de la Police Nationale.

Responsable « Communication » : Mme Catherine CHOMBART.

Responsable « Relations extérieures et cérémonies » : M. Arnaud BAYEUX, directeur de l'ONACVG.

Conseiller « Histoire et mémoire » : M. Pierre OILLO, délégué de la Fondation de la France Libre.

Le comité départemental de la fédération sportive de la Police Nationale est le porteur associatif du projet.

Coordonnées:

Alain JOANNIC : 06 50 01 88 24

Messagerie : lerelaisdusouvenirmorbihan@gmail.com

Facebook : <http://facebook.com/lerelaisdusouvenirmorbihan>

Organisation

Le départ du Relais du Souvenir est prévu le 5 juin 2019 à Trédion devant la stèle de Kerlanvaux à 8h20, Il s'achèvera à Saint-Marcel devant le monument en hommage à Emile MOREL (centre-bourg) à 19h50 (cérémonie de clôture).

Au total, **8** communes et **23** monuments commémoratifs seront relayés pendant 75 kilomètres.

Devant chaque monument, une courte cérémonie comprenant un rappel des événements, une minute de silence et le chant de la Marseillaise sera organisée. Les communes peuvent si elles le souhaitent, organiser un événement particulier à cette occasion.

Comme en 2018, le groupe de coureurs sera constitué de sportifs venus de la Police Nationale, de la gendarmerie, des services d'incendie et de secours et de militaires.

Il sera accompagné toute la durée du parcours par des véhicules d'époque et des reconstituants de la Seconde Guerre mondiale, membres de l'association **Souvenir Militaire Centre Morbihan (sous réserve)**.

Le comité d'organisation invite les jeunes athlètes des écoles d'athlétisme du Morbihan à parcourir une ou plusieurs étapes du Relais afin de les associer à cet hommage aux combattants de la Liberté.

A suivre...

Le Relais du Souvenir projette d'autres événements :

2020 : Commémoration de la libération de la Poche de Lorient

2024 : 80ème anniversaire du débarquement de Normandie (organisation d'un relais entre les plages de Normandie et Vannes)

Comité Relais du souvenir Morbihan

Préfecture - SIDSIC

Place du général de Gaulle

56019 Vannes cedex

Messagerie : lerelaisdusouvenirmorbihan@gmail.com

Facebook : *Relais du souvenir Morbihan*

<http://facebook.com/lerelaisdusouvenirmorbihan>

Contact : Alain JOANNIC

Tél : 06 50 01 88 24



ITINERAIRE DU RELAIS du SOUVENIR 1944-2019 EN MORBIHAN

Le 5 JUIN 2019

(En Rouge les cérémonies les plus importantes)

<i>Etape</i>	<i>heure</i>		<i>Km</i>
	<i>d'arrivée</i>		
<i>D</i>	<i>08h30</i>	<i>Trédion : Stèle Kerlanvaux</i>	<i>0</i>
<i>1</i>	<i>08h42</i>	<i>Trédion : Stèle Tisné</i>	<i>2,2</i>
<i>2</i>	<i>08h54</i>	<i>Trédion : Monument aux Morts</i>	<i>0,7</i>
<i>3</i>	<i>09h05</i>	<i>Trédion : Stèle Beltrame</i>	<i>0,2</i>
<i>4</i>	<i>10h01</i>	<i>Plumelec : Mémorial de Kerihuel</i>	<i>9,3</i>
<i>5</i>	<i>10h50</i>	<i>Plumelec : Stèle Emile Bouétard</i>	<i>6,5</i>
<i>6</i>	<i>11h07</i>	<i>Plumelec : Cimetière</i>	<i>1,5</i>
<i>7</i>	<i>11h31</i>	<i>Plumelec : Mémorial SAS Tour de Guet (45mn)</i>	<i>1,0</i>
<i>8</i>	<i>12h42</i>	<i>Plumelec : Stèle Auguste Chilou</i>	<i>4,8</i>
<i>9</i>	<i>13h34</i>	<i>Billio : Monument aux morts</i>	<i>7,3</i>
<i>10</i>	<i>14h07</i>	<i>Guéhenno : Monument aux morts</i>	<i>3,0</i>
<i>11</i>	<i>15h04</i>	<i>Guégon : Monument de Boccabois</i>	<i>7,1</i>
<i>12</i>	<i>15h17</i>	<i>Guégon : Stèle Grandière et Plouchard</i>	<i>0,6</i>
<i>13</i>	<i>16h27</i>	<i>Lizio : Monument aux Morts</i>	<i>10</i>
<i>14</i>	<i>17h07</i>	<i>Sérent : Stèle Robert Vandorme (15mn)</i>	<i>4,7</i>
<i>15</i>	<i>17h24</i>	<i>Sérent : Monument aux Morts</i>	<i>0,5</i>
<i>16</i>	<i>17h48</i>	<i>Sérent : Stèle Croix des Parachutistes</i>	<i>2,7</i>
<i>17</i>	<i>18H29</i>	<i>Sérent : Stèle de la chapelle des haies</i>	<i>5,7</i>
<i>18</i>	<i>18h59</i>	<i>Sérent : Monument La Nouette (20mn)</i>	<i>4,0</i>
<i>19</i>	<i>19h17</i>	<i>St Marcel : Stèle des Hardys Béhellec</i>	<i>1,6</i>
<i>20</i>	<i>19h29</i>	<i>St Marcel : Croix du général De Gaulle</i>	<i>0,5</i>
<i>21</i>	<i>19h41</i>	<i>St Marcel : Stèle du Bourg</i>	<i>1,2</i>
<i>22</i>	<i>19h57</i>	<i>St Marcel : Stèle du Bois-Joly</i>	<i>1,2</i>
<i>23-A</i>	<i>20h14</i>	<i>St Marcel : Monument Emile Morel</i>	<i>1,3</i>



Les évènements commémorés



Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. Dans la nuit du 5 au 6, deux groupes (sticks) de parachutistes du Special Air Service (SAS) de la France Libre sous les ordres des lieutenants Marienne et Deplante arrivent dans le Morbihan à Plumelec et Guéhenno. Au cours du combat qui oppose les hommes de Marienne à l'occupant dans le village du Halliguen, (**étape n°5**) le caporal Emile Bouétard trouve la mort et les radios de Marienne sont faits prisonniers. Ces deux sticks précurseurs avaient pour mission de rencontrer les responsables de la Résistance de l'Intérieur et de créer la base « Dingson » qui, avec « Samwest » une deuxième base installée près de Guingamp, devait accueillir les parachutistes des « Cooney parties » qui allaient être parachutés sur toute la Bretagne dans la nuit du 7 au 8 juin pour détruire les voies ferrées et les installations ennemies et empêcher les troupes allemandes de rejoindre la Normandie.

Du 7 au 17 juin, la Résistance s'organise autour du poste de commandement (P.C.) situé à la ferme de La Nouette en Sérent où se retrouvent le colonel Chenailler commandant les forces françaises de l'intérieur (FFI) du Morbihan et le commandant Bourgoïn, Français Libre, arrivé dans la nuit du 9 au 10. Toutes les nuits des avions larguent des containers d'armes et de munitions et les hommes chargés de l'instruction militaire des maquisards. On assiste à un extraordinaire élan de solidarité entre les hommes en armes et la population civile.

Le 18 juin, venant de Saint-Marcel, les Allemands attaquent le camp qui s'étend sur les communes de Sérent et de Saint-Marcel. Les combats durent toute la journée. Trois bataillons FFI et un bataillon parachutiste résistent héroïquement face à un ennemi plus nombreux et possédant des armes lourdes. A 21 heures, l'ordre d'évacuation est donné (**étape n° 17 au monument de La Nouette**). Pendant plusieurs jours, Allemands et supplétifs géorgiens fouillent le camp, ses alentours et se livrent à des représailles. Le 19 juin, ils assassinent deux adultes et un enfant de 14 ans (**étape n° 18 à la stèle des Hardy-Béhellec**).



Le 20 juin, un groupe de parachutistes et de combattants F.F.I. qui a trouvé refuge dans une maison en ruine d'une carrière des ardoisières des Landes de Pinieux est surpris par les Allemands. Au cours du combat, l'aspirant Louis Arcille (alias François Mariani), ancien de l'école des « Cadets de la France Libre », Roger Vautelin, parachutiste du 4^{ème} SAS, un combattant FFI inconnu et un prisonnier de guerre africain qui s'était évadé de son camp et avait rejoint la Résistance, trouvent la mort. Leurs corps sont inhumés dans le petit cimetière de la Chapelle des Haies où ils reposent toujours (**étape n° 16**).



Après-guerre, la mère de Louis Arcille acheta un terrain près de l'endroit où son fils trouva la mort et fit élever une croix connue sous le nom de « Croix des parachutistes », à la mémoire des parachutistes qui donnèrent leur vie pour la libération du pays (**étape n° 15**).

Avant de quitter Saint-Marcel les Allemands incendient les fermes et les manoirs situés dans le périmètre du camp et le bourg de Saint-Marcel et assassinent des Résistants arrêtés alors qu'ils regagnent leurs domiciles ainsi que des habitants de Saint-Marcel qui s'étaient mis spontanément au

service de la Résistance (**étape n° 20 à la stèle rénovée du centre-bourg Saint-Marcel**).

La chasse aux parachutistes et aux Résistants se poursuit sans relâche à travers la campagne des landes de Lanvaux. Le 29 juin, l'adjudant parachutiste Auguste Chilou, chargé du ravitaillement des maquisards et parachutistes regroupés le long de la rivière la Claie, est surpris dans le village de Remungol d'en bas. (**étape n° 7**). Il parvient à s'enfuir avec un résistant, Albert Le Blanc, mais poursuivi par l'ennemi, ils sont mortellement blessés.

Le 10 juillet, guidés par le lieutenant FFI Eugène Morizur, le capitaine Marienne et son groupe quittent Le Quénélec dans la commune de Guéhenno et viennent s'installer à une centaine de mètres du village de Kerihuel près de Plumelec. Il est accompagné par son équipe de protection commandée par le sous-lieutenant de Foucault (Taylor) qui s'installe à proximité de la ferme Gicquello où les patriotes qui servent de guides aux parachutistes ont trouvé refuge dans une grange. Le 12 juillet, à l'aube, le capitaine Herr et des hommes de la gestapo accompagnés de Zeller et de son équipe de traîtres français, surprennent dans la grange les guides endormis. Ils arrêtent également le capitaine Marienne, le lieutenant Martin et leurs équipiers dont leurs radios. Seul le sergent Judet réussit à se sauver tandis que sept parachutistes, huit patriotes et trois fermiers trouvent la mort sous les balles de leurs assassins qui partent rapidement pour revenir l'après-midi et brûler le village (**étape n° 3**).



Le carnet sur lequel le capitaine Marienne notait tous les renseignements qu'il jugeait indispensables et en particulier les dépôts d'armes et d'explosifs est entre les mains de la Gestapo. Les parachutistes décident de quitter la commune de Plumelec et de se rendre dans la ferme de Kerlanvaux dans la forêt de Coëby près de Trédion où des blessés ont trouvé refuge depuis le combat de Saint-Marcel.



Dans la soirée du 12 juillet, une quinzaine de parachutistes composée d'officiers, de sous-officiers et de soldats, dont le lieutenant François Tisé prend le commandement, se réunit au pont de Lézourdan et décide de prendre la direction de Trédion avec des guides locaux. Arrivés au lieu-dit « le Sabot », en bordure du château de Trédion, ils sont accueillis par des sommations : « Halte ! Halte ! » immédiatement suivies de rafales de pistolets-mitrailleurs. Le lieutenant Tisé qui marche en tête est

mortellement blessé. Le lieutenant Jaslinsky, grièvement blessé à la tête gît sur la chaussée. Plusieurs autres parachutistes sont blessés : le lieutenant Fleuriot, le sous-lieutenant de Kerillis (alias Skinner), les sergents Miot et Cauvin ainsi que le parachutiste Perrin (**Départ**). Le plus grand mystère entoure toujours cette embuscade car il n'y avait pas d'Allemands à Trédion ce jour-là.

La plupart des survivants se retrouve à Kerlanvaux dans la ferme d'Armand Kerhervé. Le nom de ce lieu de repos où sont soignés les parachutistes blessés figure malheureusement sur le carnet du capitaine Marienne. Le 14 juillet vers midi une troupe très nombreuse d'Allemands accompagnée par les traîtres français de l'équipe Zeller fouillent la ferme et ses environs. Après plus d'une heure de recherches, ils découvrent l'emplacement bien dissimulé dans les fourrés où les blessés et leurs compagnons attendent le repas qu'Anne Kerhervé doit leur apporter. Pris sous le feu de l'ennemi, certains peuvent s'enfuir mais les parachutistes Galiou et Collobert sont mortellement atteints tandis que le lieutenant Fleuriot, le sous-lieutenant de Kerillis, le sergent Decrept et les parachutistes Miot, Perrin et Harbinson sont faits prisonniers. Les officiers sont emmenés par les Allemands. Après avoir été torturés à Pontivy, ils sont exécutés à Bieuzy-les-eaux. Leurs compagnons et le fermier Armand Kerhervé sont fusillés dans l'étable de la ferme qui est incendiée (**Départ**).



Leurs noms sont inscrits sur les croix de Lorraine du mémorial de La Grée à Plumelec (**étape n° 5**), à proximité du vieux moulin à vent d'où les guetteurs allemands assistèrent à l'arrivée des parachutistes du stick du lieutenant Pierre Marienne la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Zoom sur l'hommage au policier Robert VANDORME

Le Relais du Souvenir étant soutenu par le comité départemental du Morbihan de la fédération sportive de la Police Nationale, les organisateurs ont souhaité rendre un hommage particulier au policier Robert VANDORME ce 5 juin 2019

Le lieutenant FFI Robert Vandorme, en poste à Vannes, faisait partie de la police nationale. En 1943, il rejoint la Résistance et est intégré dans l'Etat-major du capitaine Gougoud commandant la 1^{ère} compagnie du 1^{er} bataillon FFI du Morbihan.

Au début du mois de juin 1944, après l'arrivée des parachutistes de la France Libre, le chef de bataillon Raymond Vigouroux, alias « Hervé », réunit pour les armer, ses compagnies dans le bois de Botségalo, entre Colpo et Grand-Champ. Dans la soirée du 10 juin, à bord de deux camions, accompagné d'une vingtaine d'hommes de sa compagnie de commandement, précédé d'un gendarme à moto, il se rend à Saint-Marcel, chercher des armes et munitions pour son bataillon.

Le lieutenant Vandorme est très proche du commandant « Hervé » qui lui confie le 16 juin une mission de liaison à Saint-Marcel, auprès du commandant Bourgoïn et du colonel Chenailler. Il doit également accompagner un aviateur américain dont l'avion a été abattu.

Précédée du sergent FFI Albert Le Golvès qui pilote une moto, la voiture arrive à Sérent où, à la suite de la disparition de deux ambulanciers et de leur véhicule tombé en panne et de celle d'un motocycliste chargé de les dépanner, les Allemands effectuent la fouille de toutes les maisons du bourg. Arrêté Albert le Golvès et les passagers de la voiture sont conduits à la sortie de Sérent où se trouve le PC allemand. Des armes ont été trouvées dans la voiture. Robert Vandorme et Albert Le Golvès sont torturés puis doivent creuser leur tombe. Ils sont exécutés et enterrés. Une croix édiflée sur le lieu du drame rappelle le souvenir de deux courageux combattants de la Résistance (**étape n°13**).



Photo prise en 2016 lors d'une cérémonie :le fils de Robert Vandorme et sa famille et la famille d'Albert Le Golvès.